

CITÉ VERTE

Nous avons noté que pour les localités littorales comme Assinie où nous avons réalisé notre exercice, le problème d'accessibilité à la plage pour l'acheminement du matériel de lutte pourrait se poser. Nous avons donc recommandé qu'il y ait à Assinie un entrepôt de matériel de lutte pour les cas de pollution pouvant survenir sur le littoral sud-est qui est une zone où il y a plusieurs activités socio-économiques et des zones riches en biodiversités très vulnérables.

Le Mag : Quels sont les moyens mis en œuvre pour un tel exercice ?

Colonel Dibi Niagne : Pour la mise en œuvre de cet exercice, nous avons utilisé les moyens de l'Etat et des opérateurs privés.

En gros, nous avons mobilisé :

- ▶ Un (01) hélicoptère et un navire de la Société Canadian Natural Ressources International (CNRI), pour le survol d'évaluation du sinistre et l'orientation de la vedette pour une dispersion efficace ;
- ▶ Une (01) vedette et deux (02) patrouilleurs de la Marine Nationale pour l'évaluation et le contrôle du navire sinistré ;
- ▶ Un remorqueur de la société Ivoirienne de Remorquage et de Sauvetage (IRES) pour le remorquage du navire sinistré ;

▶ Une vedette montée d'une rampe de dispersion de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour l'épandage des dispersants sur les nappes d'hydrocarbures ;

▶ Vingt-six mille cinq cent (26 500) litres de dispersants de la SIR, CNRI, PETROCI et TOTAL EP et deux (02) navires de la SIR et de CNRI équipés de rampe de pulvérisation ont été mobilisés pour l'épandage des produits comme stratégie de lutte en mer.

▶ Cent cinquante (150) mètres de barrages gonflables du CIAPOL et deux cent (200) mètres de barrages absorbants ont été convoyés d'Abidjan à Assinie pour la protection des plages et du canal d'Assinie.

Le Mag : La Côte d'Ivoire a-t-elle réellement les ressources et la technique nécessaire pour faire face à une telle catastrophe maritime ?

Colonel Dibi Niagne : Aucun pays au monde n'est suffisamment prêt pour faire

“L'exercice que nous avons réalisé cette année est le deuxième du genre...”

face tout seul à une catastrophe de pollution accidentelle par hydrocarbures en mer. La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays à façade maritime, se forme et s'équipe mais surtout, fait l'effort d'adhérer aux conventions internationales relatives à la protection du milieu marin afin de bénéficier de l'aide de la communauté internationale en cas de besoin.

Le Mag : Pouvez-vous nous rappeler les missions du CIAPOL ?

Colonel Dibi Niagne : Les missions du CIAPOL peuvent se résumer dans les quatre (04) domaines suivants :

- ▶ Le suivi de la qualité des milieux naturels à travers le Réseau National d'Observation de la qualité des eaux (RNO-CI) ;
- ▶ La mise en œuvre du plan national d'intervention d'urgence contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et autres produits dangereux en milieu marin, lagunaire et dans les zones côtières dénommé Plan POLLUMAR ;
- ▶ Le contrôle de la pollution industrielle par l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- ▶ La gestion des sites pollués et la lutte contre les végétaux aquatiques envahissants (VAE) ●



Colonel Dibi Niagne, Directeur du Ciapol.

L'ACTU'

OPÉRATION "GRAND MÉNAGE"

La Première Dame "ouvre le bal" à Anono

Pour le lancement officiel de l'opération grand ménage le 4 mars, c'est la Première Dame qui a ouvert les hostilités à Anono, en présence du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, de la Ministre Anne Ouloto et de bien d'autres Autorités



Pour le District d'Abidjan, c'est à Anono que l'opération a été lancée par la Première Dame, Dominique Ouattara et la Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, Anne Désirée Ouloto.

Les populations ivoiriennes doivent se familiariser avec la propreté. Les hostilités relatives à l'opération «Grand ménage» ont été ouvertes ce 4 mars. Dans la quasi-totalité des villes du pays, les populations ont balayé, nettoyé les rues, les ruelles, les quartiers et les grandes artères pour donner fière allure à leur environnement. Pour le District d'Abidjan, c'est à Anono que l'opération a été lancée par la Première Dame, Dominique Ouattara et la ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, Anne Désirée Ouloto. Par la suite, les communes telles que Cocody, Adjamé, Port-Bouët, Koumassi et Treichville (avenue 11) ont été sillonnées pour s'assurer de l'effectivité de l'exécution de l'opération. A Anono, la Première dame a invité les riverains à s'approprier le «Grand ménage». «A l'invitation de notre sœur Anne Ouloto, nous sommes venus le 23 février au Palais de la Culture pour affirmer notre engagement à rendre notre pays propre et avoir un pays où toutes les maisons, les communes, les

La Première Dame a ouvert les hostilités à Anono, en présence du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly

quartiers, les villages sont nettoyés. Je suis venue dire que c'est important pour la santé des populations que le pays soit propre et sain», a-t-elle confié. Avant d'adresser ses félicitations aux jeunes de l'avenue 11 de la commune de Treichville qui ont repeint les murs et embelli leur cadre de vie : «Je voudrais féliciter le Maire de la commune de Treichville ainsi que tous les jeunes gens qui ont fait ce travail extraordinaire de nettoyage. Je crois que c'est un bel exemple et je voudrais les féliciter». De son côté, comme à l'accoutumée, Anne Ouloto a mis pied à terre partout où son équipe est passée. Elle n'hésitait pas à rappeler certaines personnes à l'ordre et à leur donner

des instructions claires. Là où la Ministre et ses hommes sont passés, les pelles, les râteliers et les balais étaient à l'œuvre. Dans la commune de Port-Bouët, des instructions ont été données pour que les alentours de l'abattoir et de l'hôpital soient propres le jour à venir. Le Secrétaire Général de la mairie de ladite commune, N'Dri Ludovic, a fait la promesse de tenir cet engagement. Du côté d'Adjamé, non loin du siège du quotidien Fraternité matin, le marché situé devant l'antenne de la fonction publique a été démantelé, au grand dam des commerçants. A la fin de la journée, la garante du secteur de la salubrité a fait le point de ce «Grand ménage». Tout en indiquant que «la lutte est longue, le changement de comportement se fait étape par étape», elle a fait le point de la situation dans tous les quartiers et toutes les grandes régions du pays. L'on retient que certaines localités ont bien accompli le «Grand ménage», d'autres l'ont reporté et certaines traînent encore le pas. Au final, l'intérieur du pays s'en est sorti avec 62 % de taux de participation ●

L'ACTU'

OPÉRATION "GRAND MÉNAGE"

Le taux de participation national évalué à 55 %

La troisième édition de l'opération «Grand ménage» s'est tenue le samedi 6 mai. En tête d'une forte délégation, la Ministre Anne Désirée Ouloto a sillonné quelques sites et jugé les résultats satisfaisants. Elle croit en son affaire et y met du sien. Après plusieurs mois de sensibilisation, l'opération «Grand ménage» commence à entrer dans les habitudes des Ivoiriens. La Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable Anne Désirée Ouloto a salué la mobilisation des populations. Ce, après avoir sillonné quelques sites du District d'Abidjan, notamment les gares Nord et Sud de la Société de transport abidjanaise (Sotra), l'Avenue 6 rue de Treichville, l'Avenue Noguès du Plateau, le boulevard Nangui Abrogoua et reçu des résultats des autres communes puis de l'intérieur du pays. Avec 74 % de taux de participation pour Abidjan et 55 % au niveau national. Dans sa tournée, la Ministre n'a pas hésité à descendre de sa voiture pour encourager, exhorter les commerçants, les propriétaires des magasins et bien d'autres personnes à nettoyer leur cadre de vie, leur environnement immédiat. C'est dans cet élan que la patronne de la Salubrité et de l'Environnement et sa délégation sont ar-

rivées sur le boulevard Nangui Abrogoua, précisément du côté du forum des marchés d'Adjamé. Sur place, Anne Désirée Ouloto est surprise par les tas d'ordures sur le trottoir et le terre-plein qui produisent une odeur nauséabonde.

La Ministre décide alors de prendre le taureau par les cornes. Adjamé, dit-elle, est un cas particulier relativement à l'insalubrité du boulevard Nangui Abrogoua. *«Il (le boulevard) est transformé en un marché. Les voies sont prises d'assaut et envahies par les commerçants dans des conditions exécrables. Le désordre qui y règne est inquiétant. Adjamé mérite d'avoir un plan d'urgence pour aider à venir à bout des questions d'assainissement, de santé publique. Il faut agir de manière concertée. Nous aurons une réunion avec le Ministère de l'Intérieur, la mairie, les associations des*

commerçants pour ensemble affronter ce cas», a-t-elle dit. Avant d'ajouter que deux objectifs sont ainsi visés. A savoir : comment rendre propre le boulevard Nangui Abrogoua et les dispositions à prendre avec l'ensemble des acteurs.

Toutefois, il faut trouver une journée dans la semaine pour fermer cet espace afin de le nettoyer. Un autre lieu, une autre réalité. Il s'agit de la gare nord (la gare Sotra à Adjamé) où, elle a proposé au personnel d'y mettre des panneaux pour inciter les usagers à ne pas jeter les ordures par terre, à trouver une solution alternative pour juguler leurs problèmes d'insalubrité. La problématique des sachets plastiques a été soulevée par la Ministre. Car, malgré le décret d'interdiction, il y a «malheureusement» une «fraude» qui se développe autour de cet article. Selon elle, de bonnes avancées sont visibles dans la lutte contre les sachets plastiques mais *«des stocks existent avec le circuit de vente parallèle et le trafic»* développé autour des sachets. Raison pour laquelle, elle compte s'attaquer «aux cartels». La Ministre a, pour conclure, invité les utilisateurs à s'orienter vers d'autres activités plutôt que «d'affronter la force publique» ●

La Commune d'Adjamé mérite d'avoir un plan d'urgence



EN ACTION

AMÉNAGEMENT, PROTECTION ET GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL Le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale

Elle a réussi le grand oral. Face à la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement du Parlement, la ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable Anne Désirée Ouloto est parvenue, par la force des arguments, le vendredi 12 mai 2017, à convaincre les Députés pour l'adoption du projet de loi relatif à l'aménagement, à la protection et à la gestion intégrée du littoral. Les discussions qui se sont déroulées à l'hémicycle pendant 8 heures, sous le magistère du Président de ladite Commission, l'honorable Famoussa Coulibaly, Député de Divo, ont été axées sur deux parties : l'exposé des motifs comprenant 6 chapitres et les 66 articles qui composent le projet de loi. Dans son exposé liminaire, la ministre a été on ne peut plus claire. Selon elle, "compte tenu de la fragilité et de sa vulnérabilité face aux effets négatifs des changements climatiques d'une part et vu la nécessité d'un développement économique et social d'autre part, la Côte d'Ivoire se doit de relever le défi d'une gestion intégrée du littoral. Il s'agit notamment d'assurer l'équilibre entre son exploitation et sa protection, pour que le littoral conserve son intégrité et ses fonctions essentielles de lieu de résidence, de production et de divertissement". Ce qui induit une politique publique qui nécessite d'importants moyens organisationnels, dont l'instrument législatif est la quintessence. Toute chose pertinente



La Ministre est parvenue à convaincre les députés pour l'adoption de la loi sur l'aménagement du littoral.

dans la mesure où selon le Commissaire du Gouvernement, à l'exception des textes internationaux et régionaux, aucun texte législatif et réglementaire du droit interne ivoirien ne régit le domaine du littoral. Tous les groupes parlementaires RDR, PDCI-RDA, Vox Populi, Agir pour le Peuple, UDPCI, Nouvelle Vision ne pouvaient qu'unaniment saluer

l'élaboration d'un tel projet de loi, quitte à enrichir ou à réécrire certaines dispositions du document. Au terme de plusieurs demandes d'éclaircissement ou contribution, les groupes parlementaires ont adopté le document à la grande satisfaction de la ministre Anne Ouloto. Qui a exprimé à ses hôtes toute sa disponibilité à revenir au Parlement autant de fois que le besoin se fera sentir. Il faut noter que le littoral ivoirien est long de 566 km. Il couvre un réseau lagunaire qui s'étend sur une longueur de près de 300 Km, avec une superficie de 1200 km². Il subit de multiples agressions liées à la pollution et à l'occupation anarchique avec un développement exponentiel d'activités ●

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ANNE OULOTO FACE AU PATRONAT FRANÇAIS

"La Côte d'Ivoire prépare la CoP 23"

C'est un secret de polichinelle, la Côte d'Ivoire prépare la Cop 23. C'est l'information capitale que Anne Désirée Ouloto, Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement durable (MINSIEDD) a tenu à donner en février dernier à la délégation de chefs d'entreprise français réunis dans la Task Force et s'affichant comme de véritables promoteurs du développement durable, qu'elle a reçu à son Cabinet. Au cours de cette rencontre, la

délégation a dit tout l'espoir qu'elle avait de voir la Côte d'Ivoire prendre toute sa place à Bonn en Allemagne, lors de la Cop 23, qui se tient au mois novembre 2017. "La Côte d'Ivoire a été le moteur en Afrique du Développement Durable. Elle a transformé l'essai de la Cop 21 à la Cop 22, en étant bien présente à Marrakech avec de nombreux élus des collectivités territoriales", a révélé Gérard Wolf, Vice-Président du Comité Afrique du Mouvement des Entreprises de France (ME-

DEF) et leader de ladite Task Force. Ce dernier a ajouté que si Marrakech a été la Cop des débuts de solutions aux changements climatiques et au développement durable, Bonn sera le sommet de "la mise en œuvre". L'homme d'affaires a ensuite souhaité avec insistance que la Côte d'Ivoire soit au rendez-vous d'Allemagne. "Nous comptons sur vous pour être à Bonn", a-t-il émis sans omettre de saluer le leadership de la Ministre Anne Désirée Ouloto ●



LA PREMIÈRE DAME À ANONO

